



## CONSEIL COMMUNAL N° 5 DU 3 MAI 2018

### SEANCE PUBLIQUE

- 1.- Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 29/03/2018 – Approbation.

#### Personnel

- 2.- Statut administratif du personnel - Travail à mi-temps à partir de 50 ou 55 ans.  
*Il s'agit de mettre à jour le Statut administratif du personnel communal conformément à la loi du 19 juillet 2012 relative à la semaine de quatre jours et au travail à mi-temps à partir de 50 ou 55 ans dans le secteur public.*

#### Enseignement

- 3.- Remplacement des chaudières de l'école de Neuville Domaine et du 57 chaussée de Marche – Approbation des conditions et du mode de passation.  
*Il s'agit de fixer les conditions et de choisir le mode de passation, à savoir la procédure négociée sans publication préalable.  
Il s'agit d'un marché de travaux estimé à 25.000 € TVAC.  
Les travaux consisteront au remplacement des chaudières:*
- du 57 chaussée de Marche par une chaudière au gaz
  - du local des Plaines de vacances dans l'école de Neuville Domaine par une chaudière au mazout

#### Patrimoine

- 4.- Renouvellement des baux de chasse des bois communaux et indivis de Plainevaux - Approbation des cahiers de charges.  
*Monsieur x est titulaire des baux de chasse de l'ensemble des bois communaux et du bois indivis de la Vecquée depuis plus de 30 ans. Ces baux venant à terme le 30/06/2018, il a demandé une reconduction pour une période de 12 ans. Le Collège communal a donné son accord de principe sous réserve d'approbation et un cahier des charges a été élaboré par les services du DNF (Département de la Nature et des Forêts). Le renouvellement de ces baux avec le locataire actuel est souhaitable pour la commune de Neupré afin d'assurer une gestion globale de l'ensemble des petits massifs boisés de Plainevaux et d'ainsi assurer une maîtrise des dégâts de sangliers, l'entretien des bonnes relations de voisinage et une pratique éthique de la chasse veillant à la sécurité de l'ensemble des usagers de ces forêts.  
C'est la compétence du Conseil communal d'arrêter les modalités de location et d'approuver le cahier des charges pour les bois communaux de Plainevaux et également la partie indivise de la Vecquée dont la Région wallonne est propriétaire à 7/18èmes et la Commune à 11/18èmes.  
Un renouvellement de gré à gré est proposé pour les bois communaux et une adjudication publique avec un droit de préférence pour le locataire sortant est envisagée pour la partie indivise gérée par le DNF.*

- 5.- Déplacement du chemin vicinal n°2 et du sentier vicinal n°25 entre le chemin du Bida et la route d'Engis – approbation du projet d'acte pour l'échange.

*Le déplacement de ce chemin reliant le chemin du Bida à la route d'Engis en vue de sa réhabilitation a déjà été approuvé à l'unanimité par le Conseil communal.*

*Ce déplacement avait été imposé dans le cadre d'un permis de lotir qui n'est actuellement pas encore réalisé. Toutefois, la modification de ce chemin permet de réhabiliter enfin une nouvelle liaison pour les promeneurs à pied, à cheval et à VTT du Chemin du Bida vers la rue de l'Égalité. Une partie du tracé a d'ailleurs été aménagée récemment et la suite est en cours. Nous avons reçu le projet d'acte établi par le Comité d'Acquisition en mars 2018. Il s'agit d'un échange sans soulte de l'ancien tracé contre le nouveau, tous frais étant à charge du lotisseur.*

*Il appartient au Conseil communal d'approuver ce projet d'acte avant l'officialisation de ce nouveau tracé par la signature de l'acte.*

#### Finances

---

- 6.- Compte communal 2017 – Arrêt.

- 7.- Compte 2017 du CPAS – Prorogation du délai.

- 8.- Modification Budgétaire Ordinaire et Extraordinaire n°1 de l'Exercice 2018.

- 9.- Cession d'une part A du capital ECETIA Collectivités vers ECETIA Intercommunale.

*Conformément au CDLD (Code de la Démocratie locale et de la décentralisation) il appartient au Conseil communal d'arrêter les conditions de toute convention liant la commune à des partenaires publics ou privés.*

*Nous avons récemment adhéré à l'intercommunale ECETIA en vue de bénéficier de leur expertise et services en matière de gestion immobilière.*

*En vue de rationaliser leur structure et de réaliser des économies d'échelle, conformément aux objectifs de la Région wallonne, la structure ECETIA Collectivités sera filialisée avec ECETIA Intercommunale.*

*Après approbation de notre part, la part ECETIA Collectivités de la Commune de Neupré sera donc rachetée par ECETIA Intercommunale mais l'offre de service disponible pour notre Commune restera inchangée.*

#### Sports

---

- 10.- Compte du CSN – Exercice 2017 – Prise d'acte.

#### Cultes

---

- 11.- Compte de la Fabrique d'Eglise de Plainevaux – Exercice 2017 – Approbation.

- 12.- Compte de la Fabrique d'Eglise de Rotheux – Exercice 2017 – Approbation.

#### Travaux

---

- 13.- Marquage routier 2018 – Approbation des conditions et du mode de passation.

*Il s'agit de fixer les conditions et de choisir le mode de passation, à savoir la procédure négociée sans publication préalable.*

*Il s'agit d'un marché de travaux estimé à 29.463,50 € TVAC.*

*La création d'un article de 30.000 € est prévue en modification au budget extraordinaire 2018.*

*Les travaux consisteront essentiellement à du marquage et pré marquage de bords de voiries récemment rénovées.*

#### Urbanisme

---

- 14.- Adhésion à la convention AIDE "Assistance aux communes, module 2 – Missions spécifiques relatives à l'assistance en matière de projets d'urbanisation".

*Il s'agit de marquer accord sur une convention entre l'AIDE et la Commune portant sur l'analyse technique des projets d'urbanisation et le contrôle de la conformité des travaux par rapport au permis octroyé en ce qui concerne l'égouttage et les ouvrages de gestion des eaux de pluie.*

*Cette mission est confiée à l'AIDE sur base des principes de relation « in house » entre une commune et une intercommunale.*

#### Culture

---

- 15.- Nouveau Coude à Coude – Compte 2017 – Prise d'acte.

#### Bibliothèques

---

- 16.- Approbation du rapport d'activités et du rapport financier 2017 des bibliothèques communales.

*Suite à la reconnaissance des bibliothèques communales à partir de l'année de référence 2017, la Communauté française / Fédération Wallonie-Bruxelles demande de transmettre annuellement un rapport d'activités ainsi qu'un rapport financier détaillés relatifs au fonctionnement des bibliothèques. Les rapports 2017 soumis à l'approbation du Conseil communal sont accompagnés, pour information, d'une synthèse montrant l'évolution du développement de la lecture à Neupré pour la période 2012-2016.*

#### Affaires sociales

---

- 17.- Rapport financier 2017 du plan de cohésion sociale (PCS) 2014-2019.

*Le SPW demande au Conseil communal d'approuver le rapport financier 2017 du Plan de cohésion sociale de Neupré. Ce rapport a été adopté par la Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale.*

#### Motion

---

- 18.- Motion relative à la centrale de Tihange et aux mesures de prévention à mettre en place au niveau communal.

### HUIS CLOS

- 1.- Enseignement – Confirmation des décisions du Collège communal.